



AGENCE VIROFLAY VILLAGE
SAS au capital de 7500 € - RCS Versailles 801 511 676
Siège social : 52 rue Rieussec 78220 VIROFLAY
Tél : 01 30 24 53 54 - E-mail : viroflay@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 01 janvier 2019

Honoraires de transaction

Prix de vente	Honoraires TTC
De 0 à 159 000 €	7 % du prix de vente avec un minimum de 8 000 €
De 159 001 € à 300 000 €	6 % du prix de vente
A partir de 300 001 €	5 % du prix de vente
Parkings – Box	2 500 €

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est mentionnée dans l'annonce et donnée avant toute présentation d'un bien.

Locations – Barème à compter du 01 janvier 2019

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail** : 12 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 12 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC /m2 de surface habitable à la charge du bailleur